

AES INTERIM, expert en recrutement et travail temporaire (Intérim, CDD & CDI), recrute toute l'année des **Chargés de Recouvrement H/F** pour ses clients - **Secteur Tertiaire / Services**.

- **Régions** : Paris / Île-de-France & Grand Sud Occitanie

N'hésitez pas à nous adresser votre candidature à jour dès maintenant à **info@aes-interim.fr** !

- **Secteur d'activité** : Tertiaire (Comptabilité / Gestion / Back-office)

Les informations clés du métier de **Chargé(e) de recouvrement**

Ses principales activités ?

Le Chargé de Recouvrement veille à l'encaissement des créances clients dans les délais impartis. Il joue un rôle clé dans la gestion de la trésorerie et le suivi des relations financières avec les clients.

- **Suivi des encaissements clients** : Gérer les comptes clients, s'assurer du bon règlement des factures émises.
- **Relances** : Réaliser des relances amiables ou précontentieuses (mail, téléphone, courrier) auprès des clients en retard.
- **Gestion des litiges** : Identifier les blocages (techniques, administratifs, commerciaux) et coopérer avec les services internes pour les résoudre.
- **Négociation** : Proposer des solutions de paiement adaptées, faire preuve de diplomatie tout en maintenant une fermeté professionnelle.
- **Reporting** : Suivre les indicateurs clés (balance âgée, DSO, taux de recouvrement) et transmettre un reporting régulier à la direction financière.

Quelles sont les connaissances et formations requises ?

Le métier est accessible à partir d'un **Bac +2** en comptabilité, gestion, finance ou assistantat administratif. Une expérience dans le recouvrement ou la comptabilité clients est un atout.

- Maîtrise d'Excel et des outils de gestion (ERP, CRM, logiciels comptables)
- Bonne compréhension des flux financiers et de la facturation client
- Capacité à s'exprimer clairement à l'écrit et à l'oral
- Sens de l'analyse et de la gestion des priorités
- Connaissance des procédures de recouvrement (amiable et précontentieux)

Quelles sont les compétences comportementales du Chargé(e) de recouvrement ?

- Diplomatie et fermeté
- Aisance relationnelle et sens du contact
- Rigueur et autonomie
- Gestion du stress
- Esprit d'équipe
- Sens du résultat

Conditions de travail et risques professionnels

Le poste s'exerce en environnement **de bureau ou en open space**, avec des échanges fréquents par téléphone et email. Il peut inclure une part de télétravail selon l'entreprise.

Le Chargé de Recouvrement travaille en lien étroit avec les équipes comptables,

commerciales et service client. Le rythme peut être soutenu, notamment en période de clôture comptable.

Quel est le salaire moyen du Chargé(e) de recouvrement ?

- Le salaire varie selon l'expérience, entre **1 900 € et 2 800 € brut par mois**, avec possibilité de primes ou d'avantages selon la performance ou la structure.
-

Quels sont les métiers proches du métier de Chargé(e) de Recouvrement ?

1. Comptable clients
 2. Assistant de gestion
 3. Gestionnaire ADV (Administration des Ventes)
 4. Chargé de facturation
 5. Gestionnaire contentieux
-

Perspectives d'emploi et d'évolution

Avec l'expérience et la montée en compétences, un Chargé de Recouvrement peut évoluer vers des fonctions telles que :

- Responsable recouvrement
- Comptable confirmé
- Credit Manager
- Responsable facturation ou gestion clients
- Responsable administratif et financier (RAF)



Ce poste vous intéresse ? Envoyez-nous votre CV à jour dès maintenant à **info@aes-interim.fr** !

En savoir plus :

Fiche métier France Travail - Chargé(e) de recouvrement de créances